

Tarif jaune

Une entreprise travaille 5 jours de 8 heures par semaine et cela 48 semaines par an.
Pour fonctionner cette entreprise à besoin d'une puissance apparente de 120 KVA.

1) Quelle version tarifaire doit-elle souscrire et quel sera le montant de la prime annuelle fixe.

Calcul de la version tarifaire

$$5 \times 10 \times 48 = 2400 \text{ heures annuelles}$$

La version tarifaire sera l'utilisation longue UL

Le montant de la prime fixe = S. prix

$$120 \times 47,76 = 5731,20 \text{ Euros}$$

2) En réorganisant les planning de production l'entreprise a le choix entre :

a) Baisser sa puissance apparente de 30% pendant les heures pleines en hiver (hors heure de pointe) en option de base

b) Baisser sa puissance apparente de 15% pendant les heures hivernales en option EJP

Pour chacun des deux cas calculer l'économie réalisée

$$P \text{ souscrite} = 84 + (120-84) \times 0,52 = 102,72 \text{ kVA} \times 47,76 = 4906 \text{ Euros}$$

Gain de 825,2 Euros

$$P \text{ souscrite} = 90 + (120-90) \times 0,44 = 103,20 \text{ kVA} \times 47,76 = 4929 \text{ Euros}$$

Gain de 802,2 Euros